



Mairie d'IFS
Esplanade François Mitterrand
B.P. 44 – 14123 IFS

Tél : 02-31-35-27-27
Fax : 02-31-78-30-09

Département

CALVADOS

Canton

CAEN XVI

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six

Le 30 mars

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation 24 mars 2026

Date d'affichage 24 mars 2026

Nombre de conseillers en exercice 33

Présents 32

Votants 33

Etaient présents : Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Mohamed MAÂCHE, Aminthe RENOUF, Philippe GIRONDEL, Véronique BERGERON, Jean-Pierre BOUILLON, Sabahat AYDAR, Yann DRUET, Françoise DUPARC, Sylvain JOBEY, Céline GADONNA, Bernard MUSUALU, Justine PREVEL, Gérald RASOANAIVO, Christophe HEBERT, Claude L'HIRONDEL, Ayhan AYDAR, Sébastien LAGALLE, Caroline POITEVIN, Virginie DALY, Stéphanie FREMONT, Leslie AUBERT, Louise LEFEVRE, Didrik JANIN-HAMEL, Sonia CANTELOUP, Ludovic FORTIN, Jean-Claude ESTIENNE, Noëlle LE MAULF, Cédric EVANO et Clémence HEROUT **formant la majorité des membres en exercice.**

Procurations : Martial LEFEVRE a respectivement donné pouvoir à : Michel PATARD-LEGENDRE.

Absents excusés : Martial LEFEVRE.

Secrétaire de séance : Françoise DUPARC et Noëlle LE MAULF.

N° 2026-044 – RACCORDEMENT D'EQUIPEMENTS MUNICIPAUX D'IFS AU RESEAU DE CHALEUR URBAIN CAEN-SUD – TRAVAUX DE RESEAU SECONDAIRE – DEMANDES DE SUBVENTIONS

Attribuée à la société Dalkia par la communauté urbaine Caen la mer, la délégation de service public (DSP) relative au déploiement du réseau de chaleur urbain (RCU) Caen Sud a été étendue par voie d'avenant en 2023. Cette évolution de la DSP a notamment donné lieu en 2024 à la réalisation de travaux d'extension du réseau sur le domaine public en partie nord de la commune d'IFS : rue de Bretteville, boulevard des violettes et tronçon nord de la rue du chemin vert.

Ce RCU est alimenté par la chaufferie bois du quartier caennais de la Grâce-de-Dieu. Le déploiement du RCU à IFS dans le cadre de l'extension de la DSP a concerné des rues desservant les principaux équipements publics communaux situés au nord du territoire communal. Il permet ainsi à la collectivité de programmer, en 2026, le raccordement à ce réseau Caen-Sud des équipements municipaux importants et qui sont actuellement dotés d'un système de chauffage au gaz :

- l'école élémentaire Simone Veil (162 enfants scolarisés au 20.11.2025) ;
- le centre de loisirs, attenant à l'école élémentaire S. Veil (environ 600 jeunes différents en accueils collectifs de mineurs) ;
- l'école maternelle Simone Veil (96 enfants scolarisés au 20.11.2025) ;
- les services municipaux de la direction Petite Enfance/Education/Enfance-Jeunesse situés dans des locaux attenants à l'école maternelle S. Veil ;
- le restaurant scolaire « Le Petit Prince » (accueillant en moyenne 200 rationnaires) ;
- le centre socioculturel municipal « Atelier 860 » (près de 650 personnes différentes accueillies en 2024).

Le raccordement de ces équipements municipaux au RCU supposera donc la réalisation, en 2026, en dehors de la période de chauffe des bâtiments :

- de travaux de réseau primaire (depuis le réseau public jusqu'à la sous-station de chacun des bâtiments), confiés à Dalkia ;
- la dépose des chaudières, réalisée en régie par les agents municipaux ;
- après études/diagnostics préalables, des travaux liés au réseau secondaire (réseau interne au bâtiment depuis la sous-station) ;
- l'installation d'un dispositif de gestion technique des bâtiments (GTB), avec logiciel dédié.

D'un coût prévisionnel d'environ 370 440 € TTC, les travaux de réseau primaire réalisés par Dalkia seront largement couverts par des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) dits « Coup de Pouce » : sur la base de l'accord d'incitation aux économies d'énergie – dispositif CEE signé le 5 mai 2025 entre la Ville d'Ifs et OFEE (mandataire de la société d'importation Leclerc), la recette attendue à ce titre par la Ville est de 352 000 €. Le coût prévisionnel des travaux de réseau secondaire ainsi que d'études/diagnostics, de maîtrise d'œuvre et d'acquisition de logiciel GTB est au total estimé à ce stade à 170 300 € HT, soit 204 360 € TTC.

Les travaux sur les bâtiments publics étant éligibles à la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux (DETR) et la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) intégrant une thématique « Rénovation thermique, transition énergétique et développement des énergies renouvelables », il peut être envisagé de solliciter une subvention de l'Etat pour les travaux de raccordement au RCU, hors réseau primaire (puisque celui-ci est largement couvert par la recette de CEE « Coupe de pouce »).

Il est ainsi proposé au conseil municipal de délibérer pour approuver le plan de financement prévisionnel des investissements relatifs au réseau secondaire, frais d'études/diagnostic et d'acquisition de logiciel de GTB ainsi que pour autoriser Monsieur le Maire à solliciter tout financement mobilisable pour ceux-ci, notamment auprès de l'Etat.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1111-9 et L.1111-10 ;

VU le contrat de concession et ses avenants successifs, relatifs à délégation de service public pour le réseau de chaleur urbain Caen Sud, signés entre la communauté urbaine Caen la mer et la SAS Réseau de chaleur urbain Caen Sud ;

VU le règlement de service relatif à cette délégation de service public pour le RCU Caen Sud ;

VU l'accord d'incitation aux économies d'énergie – dispositif CEE signé le 5 mai 2025 entre la Ville d'Ifs et OFEE, mandataire de la société d'importation Leclerc ;

VU la circulaire de Monsieur le Préfet du Calvados, en date du 29 décembre 2025, relative à la gestion de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux (DETR) et à la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour 2026 ;

VU la délibération n°2025-117 du conseil municipal en date du 15 décembre 2025, relative à la signature des polices d'abonnement dans le cadre de ce raccordement des bâtiments municipaux concernés au RCU Caen-Sud ;

VU la délibération n°2026-004 du conseil municipal en date du 9 février 2026, relative à l'autorisation de programme portant sur cette opération de raccordement au RCU Caen-Sud ;

CONSIDERANT que le périmètre de la délégation de service public relative au RCU Caen-Sud couvre, depuis son extension, une partie Nord d'Ifs ;

CONSIDERANT qu'à ce titre, la société Dalkia a réalisé en 2024 l'extension du réseau de chaleur urbain Caen-Sud sur l'espace public rue de Bretteville, boulevard des violettes et en partie nord de la rue du chemin vert ;

CONSIDERANT que les principaux équipements municipaux de la partie nord du territoire communal (écoles maternelles et élémentaires S. Veil, restaurant scolaire « Le Petit Prince », direction municipale Petite Enfance/Education/Enfance-Jeunesse, Atelier 860) se situent en bordure de ces axes viaires et qu'il est de fait opportun de les raccorder au RCU en 2026 ;

CONSIDERANT que ce raccordement au RCU suppose des travaux de réseau primaire qui seront largement couverts par l'obtention de CEE « Coup de pouce » ainsi que des travaux de réseau secondaire accompagnés de diagnostics, d'une mission de maîtrise d'œuvre et de l'acquisition d'un logiciel de gestion technique des bâtiments (GTB) ;

CONSIDERANT que, l'accord d'incitation aux économies d'énergie – dispositif CEE signé le 5 mai 2025 entre la Ville d'Ifs et OFEE, mandataire de la société d'importation Leclerc, prévoit pour la Ville d'Ifs une recette de CEE « Coup de pouce » de 352 000 € et que celle-ci contribuera au financement des travaux de réseau primaire inhérents à ce raccordement des bâtiments municipaux concernés ;

CONSIDERANT qu'il peut être envisagé de solliciter un financement auprès de l'Etat au titre de la DETR/DSIL pour ces travaux de réseaux secondaires accompagnés des prestations d'études et de l'acquisition du logiciel de GTB ;

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

CONFIRME l'opportunité de raccorder au RCU Caen-Sud les équipements municipaux pré-cités.

APPROUVE le plan de financement prévisionnel ci-après des investissements hors réseau primaire :

Dépenses prévisionnelles H.T.		Recettes prévisionnelles		
Etudes/Honoraires	27 500 €	Etat – DETR/DSIL	68 120 €	40%
Travaux	132 800 €	Ville d'Ifs	102 180 €	60%
Equipements	10 000 €			
TOTAL H.T.	170 300 €	TOTAL	170 300 €	100%

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter toute subvention mobilisable pour cette opération, notamment auprès de l'Etat au titre de la DETR/DSIL.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à mener à bien toute démarche et à signer tout document nécessaire à l'application de la présente délibération.

Ifs, le 30 mars 2026

Secrétaire de Séance,

Françoise DUPARC

Noëlle LE MAULF

Le Maire,

Michel PATARD-LEGENDRE



Rendue exécutoire le : 11/04/2026
Affichée le : 11/04/2026

Acte à classer**2026-044**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2026-04-01T14-33-58.00 (M1268753326)

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20260401-2026-044-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Raccordement d'équipements municipaux d'ifs au Réseau
de Chaleur Urbain Caen-Sud - Travaux de réseau secondaire
- demandes de subventions

Date de décision : 01/04/2026



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.1. Sollicitées par les collectivitésIdentifiant unique de l'acte antérieur
:Acte : 2026-044.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 01/04/26 à 13:59

Par LELONG EMILIE

Transmis

Date 01/04/26 à 14:33

Par LELONG EMILIE

Accusé de réception

Date 01/04/26 à 14:40